

Saint-Caprais de Bordeaux



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE
DE SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX SUR
FACEBOOK @saintcapraisdebordeaux



ET INTRAMUROS

Août
2025



Bilan de Mandat 2020 - 2026



Page 3

Focus PLU

Page 5

Vie locale

Page 8

Cadre de vie

Page 12

Environnement

Page 14

Enfance

Page 16

Action sociale

Page 20

Affaires générales



Mairie de Saint-Caprais de Bordeaux

www.saintcapraisdebordeaux.fr



Chères Saint-Capraisiennes,
Chers Saint-Capraisien,

Alors que s'achèvera dans 7 mois le mandat que vous nous avez confié en 2020, c'est avec fierté, humilité et responsabilité que notre équipe s'adresse à vous dans les pages suivantes.

Ce mandat n'aura pas été un long fleuve tranquille : gestion d'une crise sanitaire sans précédent, hausse des coûts de l'énergie, inflation, raréfaction des financements publics... Pourtant, malgré ce contexte excessivement contraint, notre équipe a tenu le cap, fidèle à ses engagements de campagne et à ses valeurs : écoute, concertation et action.

En six ans, nous avons réalisé un travail de fond pour améliorer votre quotidien, renforcer notre service public de proximité, moderniser nos équipements, soutenir nos associations, sécuriser les déplacements, et préparer l'avenir de notre commune, notamment à travers les transitions écologiques et numériques.

Aujourd'hui nous pouvons affirmer avec fierté que la grande majorité des engagements a été réalisée ou engagés. Mais nous avons aussi adapté notre feuille de route, saisi les opportunités, répondu aux urgences et initié de nouveaux projets.

Chaque projet, chaque réalisation a été guidée par une seule ambition : faire de notre commune un territoire équitable, solidaire, durable et tourné vers les générations futures.

Les études de mobilités ou de rénovation de nos écoles ont fait l'objet d'un important travail préparatoire, invisible, mais essentiel pour garantir les futures réalisations, cohérentes, durables et respectueuses de nos capacités financières sans avoir recours à des hausses d'impôt, alors que notre pression fiscale, supérieure à 1, est toujours plus élevée de la moyenne.

En effet, un mandat n'est pas une fin en soi : c'est une étape. Le travail engagé appelle des prolongements, des choix stratégiques à poursuivre avec cohérence.

Ce magazine retrace les grandes lignes de ce que nous avons construit ensemble depuis le début du mandat. Il est aussi une invitation à poursuivre le dialogue et à bâtir, ensemble, l'avenir de notre commune.

Avec toute ma considération et mon fidèle engagement,

Tania COUTY, Maire de Saint-Caprais de Bordeaux
2ème Vice-présidente de la Communauté des Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers



Saint-Caprais de Bordeaux Magazine Magazine
Bilan de mandat - Août 2025
Directeur de publication et de rédaction : Tania Couty
Rédacteurs : Les élus, Marie Loubiat, Virginie Schott
Conception graphique : Virginie Schott
Imprimé par : Imprimerie LESTRADE
SIRET 610 431 808 00020
Crédit photos : mairie de Saint-Caprais de Bordeaux
Tirage : 1.600 exemplaires

*Les élus de la minorité
n'ont pas transmis de texte
pour ce magazine*



Plan Local d'Urbanisme : un PLU de réparation

Depuis le début du mandat, nous nous sommes attachés à mettre en œuvre notre programme, notamment l'amélioration de notre cadre de vie, qui passe en grande partie par notre règlement d'urbanisme.

Faute du vote d'un règlement à l'échelon intercommunal (PLUi), nous avons pris la décision de réviser notre PLU communal. Le nouveau PLU sera approuvé courant octobre 2025.

Réviser un PLU, c'est trouver avant tout un équilibre entre développement et cadre de vie, besoins en logements et respect de l'environnement, dynamisme communal et solidarité territoriale. C'est une réponse à des enjeux essentiels et multiples qui ne peut contenter chaque propriétaire foncier individuellement.

La révision d'un PLU est un travail d'anticipation des infrastructures

Le PLU de 2005 est dépassé depuis 10 ans. Alors que le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), document de rang supérieur qui s'impose à notre PLU, prévoyait une croissance de 1,18% de logements sur le territoire, à Saint-Caprais, entre 2013 et 2018, c'est un taux de 3,68% qui est constaté. Cela se traduit par une augmentation de 559 habitants en 10 ans, nous conduisant à passer, trop rapidement et sans anticipation, le seuil de 3500 habitants.

Capacité des écoles, saturation des réseaux, ressources en eau potable, densification de la fréquentation des routes, ont considérablement impacté notre quotidien, et accentué les problèmes tant budgétaires, sécuritaires, qu'environnementaux.

Dans le nouveau PLU, ces questions centrales sont prises en compte. Les réalisations prévisionnelles seront progressives et conditionnées notamment à la ressource en eau qui pourraient remettre en cause la possibilité de créer les logements sociaux rendus obligatoires par la Loi SRU. D'où notre demande de mise en place d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) au niveau intercommunal (voir page 17) pour un meilleur maillage de l'habitat.



Depuis notre élection, nous avons repoussé de nombreux projets trouvés à notre arrivée, notamment avenue Mercade, chemin du Petit-maître, chemin de St-Front, et route de Gourgues, pour un total de 280 logements.

De plus, le projet Loustallaut était implanté sur un site humide sensible et sa réalisation à proximité du chêne bicentenaire aurait inéluctablement condamné ce dernier.

Nous avons préféré sanctuariser la zone et créer un cheminement dans cet espace naturel.

Et nos écoles ?

Si le projet de rénovation des écoles, abandonné par notre équipe à son arrivée, avait vu le jour, il serait déjà obsolète.

Le projet prévoyait notamment, l'amélioration des parties communes, le remplacement des menuiseries, la création d'une salle polyvalente et la réintégration en dur, des 2 classes de préfabriquées. Il ne tenait pas compte de l'isolation des plafonds et des murs et surtout de la problématique du restaurant scolaire déjà arrivé à saturation de sa capacité d'accueil.

Sans étude de projection des effectifs scolaires à 15 ans, sans plan de financement alors que notre capacité de désendettement était en 2020, à plus de 9 ans, ce projet était une vision à court terme.

Aujourd'hui, avec l'étude EDURENOV menée, nous sommes en mesure, avec le nouveau PLU, et la capacité d'endettement retrouvée, de faire des projections et d'anticiper les besoins futurs.

Focus sur le PLU

Le PLU en 3 questions



Les nouvelles règles du PLU ont-elles été imposées ?

Oui, notamment parce qu'il fallait intégrer le respect de l'article 55 de la loi SRU, prévoyant un minimum de logements sociaux dans les communes de + 3500 habitants situées dans l'aire d'attraction de la métropole, sous peine de devoir payer rapidement de lourdes pénalités, dans un contexte budgétaire déjà tendu.

Il fallait également l'adapter à la loi ZAN, zéro artificialisation nette, limitant drastiquement la consommation d'espace. Cette loi, même si elle fait l'objet d'assouplissement, reste très contraignante et en même temps, indispensable aux dérives d'un système.

Mais ce PLU a été construit avec méthode, responsabilité et dialogue. D'ailleurs, il a été adopté à l'unanimité en conseil municipal.

Est-ce que tout le monde sera satisfait ?

Non. L'urbanisme est toujours un sujet sensible. Certains seront déçus d'autres soulagés. Par cette révision, nous avons pris une lourde responsabilité, dont la priorité était l'intérêt collectif.

Quelle évolution de la population pour les 15 ans à venir ?

Afin de garantir la diversité et ne pas créer des îlots entiers de logements sociaux, le nouveau PLU prévoit une mixité sociale de 50 %.

Et donc comme nous avons l'obligation de créer 250 logements sociaux à l'horizon de 15 ans, ce serait environ autant de logements libres à construire.

Si on compte 2 personnes par foyer, ce serait, à minima, 1000 habitants supplémentaires, à l'horizon des 15 ans. Néanmoins, il faut pondérer ces chiffres, grâce à l'arrivée prochaine d'une résidence autonomie, de 72 logements sociaux, ce qui nous permettra de remplir notre calendrier d'obligations pour les 9 prochaines années, et de ralentir la production de logements libres, permettant l'indispensable mise à niveau de nos équipements.

Ce nouveau PLU fera lui-même l'objet d'une nouvelle révision d'ici 10 ans à l'aune de l'actualisation des différentes données utiles (production de logements sur la période, ressources naturelles, développement des réseaux).

Mieux comprendre le PLU

Réunion publique le 20 septembre
10h, salle JP Corjial

Consultez notre site internet : <https://www.saintcapraisdebordeaux.fr/page/le-plan-local-durbanisme-plu>





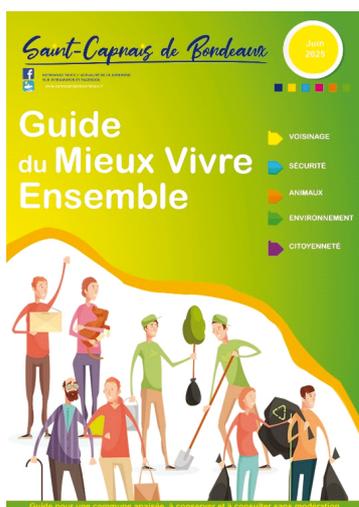
Animer la vie locale, c'est faire vivre le lien entre les habitants, les associations et la commune.

Ce mandat a été marqué par une dynamique de proximité, de rencontres et de soutien aux initiatives locales.



Sébastien MURARD
1^{er} Adjoint, Vie locale

L'engagement citoyen encouragé



- Mise en place du dispositif Participation Citoyenne.
- Réunions de quartier semestrielles.
- Comité de pilotage citoyen Sécurité (COFIL sécurité).
- Organisation d'une rencontre annuelle entre élus et élèves de CM2.
- Réalisation d'un guide du Mieux-Vivre Ensemble.
- Encouragement de projets fédérateurs dans les quartiers.
- Participation des enfants aux cérémonies de commémoration nationale.
- Constitution d'un collectif patrimoine, qui compte 14 membres non élus et 7 élus municipaux.

Une dynamique inclusive

- Signature de la Charte intercommunale du Vivre-Ensemble « Changeons nos regards » le 19 octobre 2024.
- Journée sur le Handicap : Passons le Cap parlons Handi.
- Soutien à l'organisation d'Octobre Rose.



Vie sportive : une amélioration attendue des équipements

- Un City Stade rénové et mis en accessibilité.
- Acquisition de matériels sportifs.
- La Plaine Bernardin réaménagée pour accueillir de multiples pratiques sportives de loisirs.



Vie Locale

Vie associative

Un espace de co-construction

2 CCVA (Conseil Consultatif de la Vie Associative) annuels pour échanger, organiser la vie associative et planifier les nombreuses manifestations ayant lieu sur la commune.

Soutien des acteurs associatifs et scolaires, promotion des événements locaux.

- Un forum des associations enrichi d'une journée festive et familiale avec toutes les associations, d'une journée de la citoyenneté ou d'un spectacle, et d'une visite de sécurité pour les utilisateurs du gymnase.
- Une mise à disposition importante des agents communaux, tant administratifs que techniques.
- Un soutien logistique et matériel, assuré aux écoles, aux associations et à leurs bénévoles, pour leurs nombreuses manifestations.
- Une aide à la communication : relais des événements, impression de documents.
- Soutien à Musicaprais, association en souffrance depuis de nombreuses années. Une démarche de mutualisation avec les écoles de musique de 2 autres communes de la CDC, afin de maintenir leurs activités et en cours.

Mise à l'honneur des bénévoles

Chaque année, lors des vœux du Maire, des bénévoles de la commune sont mis en avant pour leur implication associative.



29

Associations

72

Manifestations
En 2024

Des moyens augmentés

- Loustallaut
 - Acquisition d'un bâtiment en très bon état afin de recentrer les activités associatives sur un même site.
 - Déménagement de l'école de musique dans des locaux plus adaptés et avec alarme.
 - Rénovation et mutualisation de la salle d'activités du RDC.
 - Mise en sécurité de l'éclairage de la scène de théâtre.
 - Éclairage LED de l'extérieur du domaine.
- Gymnase
 - Passage de l'éclairage du gymnase en Led.
 - Mise en place de barrières anti-pigeons.
- Ancien presbytère
 - Aménagement des locaux de tri et de « Ma petite boutique ».
- Achat de matériel
 - Pour l'organisation des manifestations: scène modulaire, tables, chaises, écocup.
- Complexe sportif
 - Lancement d'une étude de faisabilité intercommunale, d'une salle de gymnastique et d'un mur d'escalade.

Vie culturelle et vie locale

Une programmation culturelle étoffée et territoriale

- Journées du Patrimoine : chaque année de nouvelles découvertes et surprises de notre patrimoine, comme des balades contées au cœur du vignoble avec passage dans des chais, visite de la tonnellerie Demptos, exposition et visite guidée de l'église, pièces de théâtre dans la chapelle du Château de Lyde, exposition des archives municipales.
- Exposition Biodiversité du photographe animalier Pierre Douay : 2 semaines d'exposition avec ateliers et conférences. 1973 visiteurs de toute la CDC et métropole Bordelaise, dont 1165 enfants.
- Manifestations culturelles : Festival JAZZ 360, Fête de la musique, Scènes d'Eté, Concerts de musique lyrique.
- Journées festives : 14 Juillet, Marché de Noël



Un jumelage entretenu avec Carvoiera en partenariat avec l'ASCJ

- Déplacement d'une délégation de 3 élus Saint-Capraisien à Carvoiera en juin 2023.
- Réalisation d'un film par les enfants de l'ALSH sur l'histoire du jumelage, réunions de travail et réception officielle avec visionnage du court métrage.
- Commémoration annuelle de la Révolution Portugaise des Œillets.



Une Médiathèque modernisée et active culturellement

- Mise en accessibilité
- Renouvellement complet du mobilier et installation d'une cabane à livres.
- 12 événements annuels, ateliers ou spectacles, gratuits.
- Adhésion gratuite jusqu'à 18 ans.



Adhérents

364 en 2020

620 en 2025

71 952

prêts

en 5 ans

« Tout au long du mandat, nous avons mené un travail de fond, réalisé des aménagements utiles, parfois discrets, toujours essentiels. Nous avons veillé à préserver l'identité locale et à faire respecter les règles, contribuant à la qualité de vie de tous.



Alain GRANGIER
Adjoint Urbanisme, travaux, voiries

Le patrimoine communal mis en accessibilité

La loi du 11 février 2005 et le Décret N°2006-555 du 17 mai 2006 imposent la réalisation d'un diagnostic des conditions d'accessibilité pour les Établissements Recevant du Public classés en Catégories 1-2-3 et 4. La Ville avait ainsi réalisé un dossier Ad'Ap en février 2017 pour un total de 8 bâtiments.

Ce dossier prévoyait la mise en accessibilité avec des aménagements préconisés pour un montant minimum de 813 360€.

En début de mandat, le bilan des réalisations s'élevait à 8 790€.

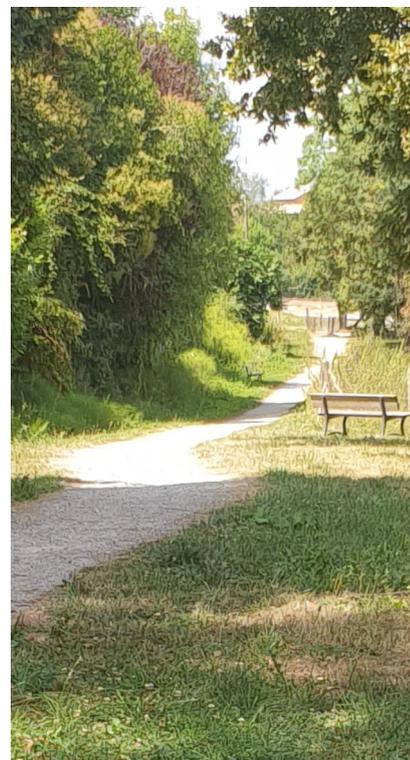
La Ville s'est attachée, depuis 2000, à mettre en œuvre un programme de travaux et d'aménagement :

- Installation d'un ascenseur à l'école élémentaire
- Création de toilettes PMR à l'école élémentaire et Mairie
- Mise en accessibilité de la Médiathèque
- Mise en accessibilité de la salle du conseil et de l'accueil de la Mairie
- Mise en accessibilité du bureau du CCAS
- Création de places de stationnement PMR
- Installation d'une rampe d'accès à l'église



Le patrimoine communal rénové et sécurisé

- Création d'un cheminement piéton permettant l'accès en toute sécurité des enfants de l'école élémentaire vers le complexe sportif et une liaison douce pour tous. Un cheminement qui par ailleurs, met en valeur le magnifique chêne bicentenaire.
- Démolition - désamiantage de classes vétustes et achats de deux classes modulaires neuves.
- Installation de grilles anti-pigeons sur le clocher de l'église et changement du moteur de la cloche.
- Rénovation de toitures à Loustallaut.
- Planification et engagement d'un plan de rénovation des voiries.
- Cimetière : création d'un columbarium et, en cours, reprise de concessions
- Remise aux normes de la réserve incendie du Limancet.
- Étanchéification du toit terrasse de la mairie.
- Création d'une tisanerie, à la mairie, pour la restauration du personnel administratif.
- Réfection des peintures et plafond du club house au complexe sportif.
- Réaménagement, rénovation des bureaux du personnel administratif.



2,4M€

Coût des travaux de
rénovation du
patrimoine communal



En cours

- Rénovation énergétique de l'Hôtel de ville et de la Médiathèque.
- Élaboration d'un Schéma de gestion des eaux pluviales, étude qui permet d'anticiper les risques d'inondations.

Un espace public à pacifier



Rénovation, entretien et sécurisation des voiries

Un mandat marqué par un plan pluriannuel de gestion des routes

- Rénovation : Sous bois, Couderc, Grand Bertrand, Teycheneyres, Carreyre, Lartigue et Fermidroit.
- Entretien par Blow-patcher : Peupliers, Chataîgners, Hautes-terres, Bidane, Caucetey, Vignes, Fosse-Ferrière, Côteaux du village, Clinet-Lyde, Petit Maître, Gourgues.



Une mise en sécurité progressive

- Mise en place d'une zone bleue pour la sécurisation aux heures d'entrée et sortie des écoles.
- Mise en place d'écluses aux « Tambourins ».
- Coordination avec le Département pour les aménagements des axes desservant le futur collège.



Un Copil sécurité actif

Fort de 4 citoyens, il œuvre régulièrement à l'amélioration de la sécurité

- Mise en place d'un radar pédagogique mobile permettant de relever la vitesse des véhicules et de travailler sur les aménagements de sécurité.
- Mise en place de nouveaux passages piétons.
- Mise en sens unique de la desserte des commerces en centre bourg.
- Mise en place de limitations de tonnage sur certaines voies.
- Inventaire des incivilités afin de cerner les actions à mettre en œuvre.



En cours

- Vidéo-protection : suite au diagnostic Gendarmerie, mise en place de caméras dans les zones mairie, rond-point du stade, et Domaine de Loustallaut
- Arrivée d'un système de contrôle automatique de vitesse avec verbalisation (radar mobile), route de Cenac, d'une durée de 3 semaines, plusieurs fois par an

Une coopération avec les services de la Gendarmerie et de la Préfecture

- Sécurisation de l'espace public par la mise en place d'actions de contrôles réguliers.



Nous avons fait le choix d'agir en profondeur et avec méthode. Nous avons mené de front études indispensables, économies budgétaires et recouvrement de la capacité d'emprunt, afin que les projets structurants de demain puissent voir le jour dans de bonnes conditions.

Développement des nouvelles mobilités

- Réalisation d'études sur des voies douces partagées à l'échelle communale et intercommunale : Plan mobilités et Schéma vélo.
- Étude sur la liaison avec la piste Lapebie et le lycée Badinter à Créon.



Extrait de l'étude Mobilités Plan d'Intention, avenue de Luzanne

Aménagement du territoire

- Réalisation d'une étude globale d'aménagement, de sécurisation, de créations de commerces afin de dynamiser le centre bourg.
- Conventionnement avec l'Établissement Public foncier Nouvelle Aquitaine pour la relocalisation d'activités associatives au sein d'un ensemble immobilier existant.
- Rencontres régulières avec le département pour organiser l'arrivée du collège à l'horizon 2028.



Extrait de l'étude Mobilité Plan d'Intention, centre bourg

En cours

- Étude d'aménagement global du domaine de Loustallaut : sécurisation, étude paysagère, stationnement, toilettes publiques, gestion des eaux pluviales.
- Aménagement sécurité depuis la route du Limancet au chemin de Saint-Front, etc

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES UNE COMMUNE QUI S'ADAPTE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

« Notre commission a agi pour améliorer notre environnement, protéger nos espaces naturels et sensibiliser chacun aux gestes du quotidien.
La rédaction de notre Charte environnementale est le guide de nos actions.

Patrice CHAZALLET
Ancien adjoint à l'environnement



Sobriété énergétique

- Réduction de la pollution lumineuse nocturne et mise en place de l'extinction de l'éclairage public.
- Passage en LED lors des rénovations d'éclairage public et des bâtiments.
- Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville.
- Approbation d'une charte communale de la sobriété.
- Travail partenarial avec la commune de Tabanac pour dispositif Européen de pompes à chaleurs.



-56%
De consommation
d'électricité avec
l'extinction de
l'éclairage de nuit

-23%
De consommation
d'électricité dans les
bâtiments
communaux

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX

Cette charte a pour vocation de donner une orientation générale à la politique de notre collectivité et de susciter l'intérêt des saint-capraisais sur le sujet sensible de l'environnement.
Adoptée en séance du conseil municipal du 18 décembre 2023.

La préservation de l'environnement et du patrimoine est devenue un enjeu mondial.
Face à la crise climatique et à l'effondrement de la biodiversité, nous devons agir : c'est notre responsabilité à tous envers les générations futures.

Les richesses naturelles de la Terre sont limitées et certains comportements, qu'ils soient le fait d'individus (surconsommation d'énergie ou d'eau) ou d'entreprises (pollution des rivières, des sols) les mettent en danger.

Dans ces conditions, la préservation de l'environnement est une priorité.
Notre commune doit prendre sa part dans cette préservation. Elle a donc décidé de promouvoir des actions et des comportements à adopter. Ils sont inventoriés dans cette charte environnementale et organisés en quatre grandes thématiques :

Biodiversité **Cadre de vie**
Énergies **Mobilité**

**Le développement durable doit être
au cœur de nos préoccupations**

Aménagement urbain

- Déploiement de poubelles, de cendriers, de poches pour les déjections canines
- Mise en place de supports à vélo



Lutte contre les dépôts sauvages

- Déploiement d'une zone de tri accessible aux Personnes à Mobilité Réduite place du village
- Consignes de ramassages collectifs de déchets, notamment de mégots.
- Tarification et verbalisation des dépôts sauvages
- Réalisation de panneaux pédagogiques.



Préservation de la biodiversité

- Actions de valorisation de l'environnement : exposition sur la Biodiversité, tenue d'un stand CESEAU, Escape Game SEMOCTOM
- Gestion différenciée des espaces verts sur la commune et abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires
- Mise en place d'éco-pâturages
- Sensibilisation sur les nuisibles: distribution de pièges à frelons, réunions pédagogiques sur les moustiques tigres
- Plantation d'arbres fruitiers avec les enfants des écoles



LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

VOTRE COMMUNE S'ENGAGE POUR SAUVER LES ABELLES ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

DONS DE PIÈGES ANTI-FRELONS

Participez, vous aussi à la lutte en effectuant des piégeages

La mairie offre des pièges anti-frelons aux Saint-Capraisais

Distribution
Mardi 25 mars
Vendredi 28 mars
14h30 - 16h30

Stock limité

RENSEIGNEMENTS LE JOUR
aux ateliers municipaux
Rue Pablo Picasso

Une participation active au PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural)

- Participation active au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).
- Mise en place de mesures de transition écologique: cadastre solaire consultable sur le site du PETR, thermographie, boîtier Voltalis.
- Participation au Défi Alimentation positive du PETR.
- Identification des fonciers agricoles disponibles.

ce qu'il faut savoir

Le moustique tigre NE VORRA PAS QU'IL LE FAIT AVANT DE ÊTRE EN SON LIEU DE NAISSANCE.

Pour perdre ses œufs, il a besoin que dans PETITE QUANTITÉ D'EAU un insecte le tienne au chaud.

Le moustique tigre VIT DANS NOS JARDINS, dans des pots en plastique, et dans les zones humides.

Une femelle moustique peut pondre JUSQU'À 1000 ŒUFS toutes les 24 heures de son existence (1 jour).

Le moustique tigre ne survit que pendant 10 à 15 JOURS.

Le moustique tigre est présent en France depuis 2003.

Le pic d'activité du moustique tigre est ENTRE 20°C ET 30°C.

Les œufs peuvent RESTER 5 ANS SANS ÊTRE JUSQU'À -20°C.

COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES TIGRES

APPLIQUONS LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

Nous sommes tous les acteurs de la lutte contre le moustique tigre



En cours

- Valorisation des chemins ruraux
- Plantations citoyennes pour la Sainte-Catherine
- Installation d'une pompe à chaleur pour le bâtiment Mairie-Médiathèque.



Durant ce mandat, nous avons soutenu les écoles, amélioré la sécurité et les conditions de restauration scolaire, développé des projets qui favorisent l'épanouissement de tous les élèves.



Claire KONTOWICZ
Adjointe au scolaire, périscolaire

Faciliter le quotidien des familles

- Création d'un « **Portail familles** » commun avec la CDC. Un outil unique de gestion des services liés à l'enfance permettant de gérer le scolaire et le périscolaire des enfants (cantine, Accueil de Loisir Sans Hébergement, garderie).
- Travail sur les critères d'attribution des places en crèche.
- Adaptation du nombre de places et des horaires de l'ALSH.
- Recrutement d'un agent CDC en charge de l'inclusion.
- Mise en place d'un agent administratif communal dédié à la vie scolaire, vecteur de liaison familles/agents.



Associer les enfants et leur famille à la vie de la commune

- Commission restauration scolaire rassemblant parents, élus, diététicien et agents.
- Échange avec les délégués de classe pour répondre à leurs questions et écouter leurs besoins.



Faciliter l'accès à l'éducation pour tous

- Mise en accessibilité de l'école élémentaire : installation d'un ascenseur, mise aux normes PMR d'un toilette, signalétique escaliers et cour de récréation pour les déficients visuels.
- Maintien de la prise en charge des fournitures scolaires sans distinction de revenus et financement des sorties scolaires.
- Maîtrise du tarif de la cantine.
- Prise en charge de l'apprentissage de l'aisance aquatique.
- Accès à la médiathèque et emprunts de livres durant le temps scolaire.



346 enfants à la rentrée 2024-2025

2 écoles
16 classes

Maintenir des équipements en bon état et sécurisés

- Suppression et remplacement des préfabriqués vétustes et dangereux.
- Création d'une classe élémentaire supplémentaire.
- Équipement informatique des écoles (connexion au réseau informatique, tableaux numériques, ordinateurs, tablettes).
- Création d'une aire paysagère dans la cour élémentaire.



Améliorer la sécurité des enfants

- Commande d'un diagnostic Gendarmerie des établissements scolaires.
- Sécurisation de l'enceinte de l'école maternelle, élémentaire et de l'ALSH.



Soutenir un projet alimentaire

- Travail sur la qualité des goûters des ALSH.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets.
- Mise en place d'un marché d'approvisionnement de la cantine.
- Introduction de 29% de produits bio à la cantine.



L'ensemble de ces actions a permis à la commune d'obtenir le Label Territoire Bio Engagé



Le 18 avril dernier, la Ville a vu sa candidature au label Territoire Bio Engagé, validée par un jury composé de représentants d'Interbio Nouvelle-Aquitaine, de la DRAAF, de la Région, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de membres de cuisines de Nouvelle-Aquitaine.

Avec 29% de produits BIO, le label vient récompenser l'investissement de la commune pour avoir introduit selon les critères du label plus de 22% de produits bio dans les menus de son restaurant collectif.



Mise en place d'un règlement Cantine

En cours

Études EDURENOV financées par la Caisse des Dépôts

- Rénovation des écoles
- Création d'un restaurant scolaire
- Réaménagement des espaces



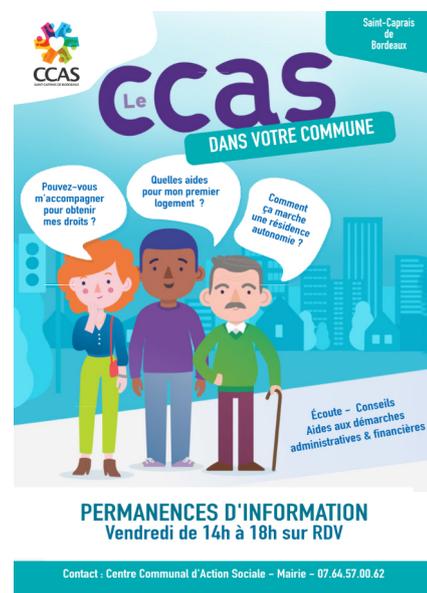
Le CCAS a renforcé son soutien aux plus vulnérables, développé des actions de proximité envers les aînés et les jeunes, et tissé des liens solides avec les partenaires sociaux.



Anne-Claire DEVEVEVEY
Adjointe aux Affaires sociales

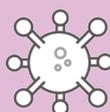
De nouveaux outils et une nouvelle organisation pour une meilleure qualité de service

- Élaboration d'une analyse des besoins sociaux, obligatoire pour notre CCAS, qui permet de déterminer les besoins de la population et ainsi orienter la politique sociale à mettre en œuvre.
- Création d'un règlement intérieur du CCAS avec les aides financières possibles et les critères d'octroi pour une équité dans les attributions d'aides financières.
- Création d'une commission permanente au cours de laquelle les dossiers de demande d'aides financières sont examinés en toute confidentialité et impartialité sur la base du règlement intérieur.
- Création d'une ligne directe afin que les administrés puissent contacter le CCAS en toute discrétion.
- Création d'un poste à mi-temps d'agent administratif pour assurer un 1^{er} accueil téléphonique, l'accompagnement des bénéficiaires, et une aide à la constitution de certains dossiers. Il assure également le suivi des conseils administration, des dossiers d'aides sociales ou de signalements.
- Mise en place d'un logiciel de suivi social pour sécuriser les dossiers et les données personnelles concernant les usagers du CCAS.
- Création d'un bureau d'accueil accessible aux Personnes à Mobilité réduite.



Au parc Jacquotte, une structure de jeux, financée par le CCAS, grâce aux dons et aux actions bénévoles de la Braderie et de Ma petite boutique

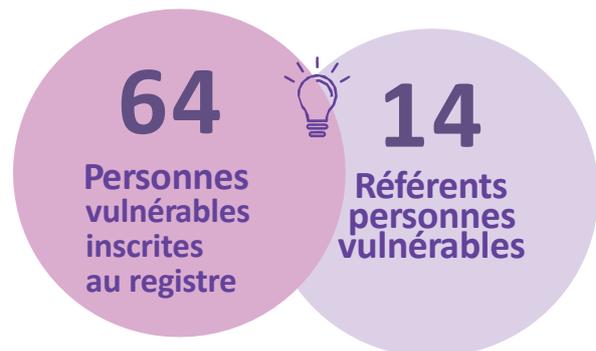
2 ans
de gestion
de crise COVID



Un travail partenarial et soutenu avec la CDC

- Participation à l'élaboration et au suivi du Projet Social de Territoire (PST), notamment en faveur de la jeunesse où la commune s'est distinguée en tant qu'élément moteur.
- Demande de mise en place d'un Plan Local de l'Habitat (PLH). Ce dispositif permet la mutualisation de la réalisation des logements sociaux à l'échelle du territoire. L'étude est lancée, le cabinet A'Urba est mandaté pour sa mise en place.
- Recrutement d'un travailleur social intercommunal afin que les populations en difficulté soient prise en charge par un agent et non un élu, permettant la continuité de service .

Des actions en faveur des personnes défavorisées



- Création de Ma Petite boutique, aujourd'hui reprise par l'association Saint-Caprais solidaires qui permet à tous sans stigmatisation de se vêtir à bas coût.
- Création de la Petite Collecte alimentaire pour assurer les colis alimentaires d'urgence.

Des actions de solidarité

- Soutien aux pompiers, récolte et acheminement de dons de bouteilles d'eau, lors des incendies en 2022
- Récolte de dons pour le soutien au peuple Ukrainien
- Solidarité avec les populations Turques et Syriennes suite au séisme en 2023 : versement des bénéfices du mois d'avril de « Ma petite Boutique » à des associations qui ont œuvré pour ces pays.



Des actions en faveur de la jeunesse

● Soirées ados

7 soirées ciné ados et 8 soirées jeux ados, organisées par le CCAS et animées par la ludothèque intercommunale. Un temps permettant d'échanger avec les jeunes sur un sujet, d'ouvrir à la citoyenneté (bénévolat, jumelage...).

● Après-midi jeux intergénérationnels

Ces rendez-vous favorisent la création de liens entre générations en offrant des occasions de partage entre des groupes d'âge qui se côtoient peu au quotidien.

● Mise en place du Dispositif Argent de poche

Pour les 16-17 ans. Pendant les vacances scolaires, 5 demi-journées de travail avec les services municipaux. Ces chantiers ont pour objectif de permettre aux jeunes de découvrir le monde professionnel ainsi que de participer à la vie de leur commune, tout en percevant une petite indemnité.

● Ateliers parentalité

Organisées en partenariat avec la CDC et animés par des professionnels, ces soirées sont destinées à améliorer la communication entre parents et enfants, autour de thèmes et de problématiques récurrentes.

● Cérémonie des CM2

Initiée en 2021, 5 cérémonies ont eu lieu. L'occasion de marquer la fin de la scolarité primaire pour les élèves de Saint-Caprais et le début de leur entrée au collège. Un moment privilégié de rencontre avec les élus, le service jeunesse de la CDC et les responsables du collège de Latresne.



Continuité
de la permanence
de la Mission Locale
pour les 16 à 25 ans



Cérémonie
des CM2
Accompagner le
passage en 6ème



Des actions en faveur des seniors

- **Semaine Bleue** : Pour changer le regard porté par la société sur le vieillissement en diffusant une représentation positive du rôle des personnes âgées dans notre tissu social.
- Tenue du **registre des personnes vulnérables** : chaque membre du CCAS peut ainsi assurer un suivi des personnes inscrites pour chaque cas de crises exceptionnelles (canicule, inondations, tempêtes...).
- Distribution de **kits canicule** pour les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables en cas de déclenchement de l'alerte canicule.
- **Repas des aînés** : Un moment important de partage qui permet de rompre avec la solitude.
- **Ateliers « Bien vieillir »**, avec l' ASEPT pour préserver son capital santé.
- Adhésion à la **Charte Monalisa** en faveur des personnes isolées.



En cours

En octobre 2025, ouverture du lieu de vie social : un espace mutualisé avec la Médiathèque, dédié aux activités sociales de la Ville (réception des usagers, ateliers)

DES INVESTISSEMENTS HUMAINS ET FINANCIERS

« Tout au long du mandat, nous avons soutenu l'engagement de nos agents, modernisé leurs outils de travail pour garantir une administration efficace, simplifié les démarches administratives et renforcé la proximité avec les habitants pour répondre au mieux à leurs attentes.



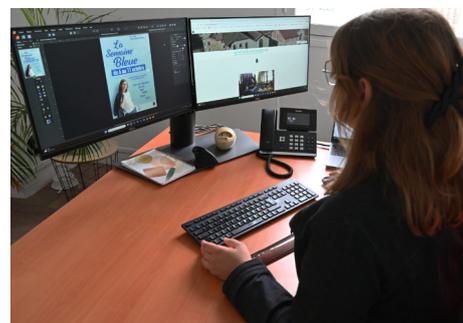
Tania COUTY
Maire

Des ressources humaines renforcées

- Régularisation des obligations de formation des agents afin de permettre leurs avancements.
- Gestion des congés dématérialisée pour une meilleure continuité du service public.
- Élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels afin de garantir la sécurité des agents.
- Renforcement de l'encadrement du temps méridien bénéfique à tous, enfants et agents.

Des outils de travail adaptés et modernisés

- Remplacement complet du matériel informatique et des logiciels gratuits par des logiciels professionnels.
- Sécurisation des réseaux et serveurs informatique.
- Acquisition d'un nouveau tracteur, d'un gyrobroyeur.
- Réaffectation et rénovation des bureaux des agents administratifs.



Une planification des investissements

- Réalisation d'une prospective financière avec Gironde Ressource jusqu'à 2028.
- Mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) afin de programmer sur le long terme, de prioriser l'essentiel et d'anticiper les choix stratégiques d'investissements.



En cours

Création d'un tableau recensant le temps de travail nécessaires aux tâches récurrentes des services techniques afin de mettre en adéquation le temps agents et la charge de travail.

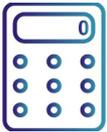


Des finances communales maîtrisées dans un contexte difficile

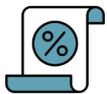
- Mise en place d'une politique de contrôle des dépenses publiques permettant le maintien des charges à caractère général, malgré une période inflationniste, marquée par la hausse brutale du coût de l'énergie et des primes d'assurance.
- Maîtrise des dépenses de personnel tout en maintenant la qualité de service public.
- Mutualisation des services et groupements de commandes avec la Communauté des Communes.



Plus de 600 000€ de subventions obtenues en 5 ans.



Capacités d'autofinancement et d'emprunt retrouvées pour permettre d'assurer les dépenses d'équipement essentielles. Nous avons retrouvé notre CAF, permettant au prochain mandat, de mettre en œuvre, une partie des études réalisées.



Pas de hausse d'impôts du taux communal pendant le mandat.

Pression fiscale par habitant



1,16 en 2019

1,14 en 2024

Capacité d'autofinancement



-29 762€ en 2019

878 853€ en 2024

3,8M€

d'investissement durant le mandat
(dont remboursement emprunt)

Durée de désendettement



9 ans en 2019

1 an en 2024

La CAF (Capacité d'AutoFinancement) est la somme qui reste à la collectivité quand elle a payé ses charges courantes et qui lui permet de rembourser ses emprunts avant de financer de nouveaux investissements.

Investissement : On compte a minima, pour l'entretien ou le renouvellement de l'existant du patrimoine, un besoin de 100 €/an par habitant, soit pour notre commune, un montant de 350 000 €/an.

Le recours à l'emprunt doit avoir pour objet de financer des équipements structurants.

Durée de désendettement : Ratio à ne pas dépasser pour l'endettement, 10 ans

Les risques majeurs

Un cadre juridique

- Réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM), obligatoires depuis le 13 juin 2016.
- Désignation d'un référent sécurité.
- Remise en état et manœuvre de la sirène d'alerte, testée chaque premier mercredi du mois.



Les risques du quotidien

Une présence humaine renforcée

- Une présence terrain des élus et des agents lors des événements climatiques importants : orages, vents violents, canicule.
- Signalement systématique à la Gendarmerie des nuisances constatées ou rapportées : rodéos, rassemblements avec nuisances sonores, suspicion de vente de drogue.
- Mise en place du dispositif « Participation citoyenne » en 2022 et création d'un groupe WhatsApp, Elus-Police municipale -Citoyens - Gendarmerie, permettant l'interconnexion des acteurs de la sécurité du quotidien.



Une commune plus proche de ses citoyens

- Nouveau site internet enrichi, d'une application IntraMuros pour les téléphones mobiles pour une meilleure interaction entre municipalité et administrés.
- Création d'un compte Facebook.
- Nouveau standard téléphonique permettant la mise en lien direct avec les services urbanisme, état civil, pôle éducation, CCAS, Médiathèque, Police municipale.
- Portail famille : pour faciliter les démarches périscolaires aux parents.
- Dématérialisation des démarches d'urbanisme.
- Prise de rendez-vous et de réservation de salles en ligne.



>>>>AGENDA

AOÛT

- 30 **Après-midi jeux**, organisé par le CCAS,
Salle JP Corjial 14h - 18h

SEPTEMBRE

- 6 **Forum des assos** - Gymnase - 14h-17h
- 6 **Spectacle « 1+1 = 3 »** duo absurde des frères
Peuneu - gratuit - Complexe sportif - 17h30
- 13 **Vide-grenier des Automnales** de St-Caprais en
fête, Loustallaut - 8h
- 19
21 **Journées du Patrimoine**, exposition des ar-
chives municipales, concert lyrique

OCTOBRE

- 5 **Trail des 1ères Côtes** de BOOJOVTT
Complexe sportif
- 6
au
12 **Semaine bleue**, organisée par le CCAS
- 11 **Ciné ados**, Salle JP Corjial - 20h
- 18 **Spectacle « Vapeur »**, de Pauline Blais - Gra-
tuit - Salle JP Corjial
- 24
25 **Grande Braderie**, organisée par St-Caprais Soli-
daires Salle JP Corjial

NOVEMBRE

- 1 **Halloween**, organisé par la FCPE
- 8 **Spectacle**, Médiathèque
- 8 **Soirée Confrérie des Goûteurs** de Tricandilles,
Salle JP Corjial
- 11 **Commémoration** - Monument aux Morts - 10h45
- 15 **20 ans D'APRODISC**, Salle JP Corjial
- 22 **Bourse aux jouets**- Salle JP Corjial, 9h - 13h
- 29 **Théâtre**, par Espace et loisirs, Salle des Banquets

DÉCEMBRE

- 7 **Marché de Noël**, Loustallaut - de 9h à 17h
- 14 **Concert de Noël de Musicaprais**, Salle JP Corjial

Pour toute information sur une manifestation organisée par une association, contactez cette dernière ou le site internet de la mairie.

MIEUX COMPRENDRE LE
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU

Réunion publique

**Samedi 20
septembre 2025**

10h - Salle JP Corjial

Toutes les réponses
aux questions que vous
posez encore

Consultation du PLU
sur le site internet de la mairie

www.saintcapraisebordeaux.fr



4ème édition
à Saint-Caprais de Bordeaux

La Semaine Bleue

du 6 au 11 octobre 2025

SEMINE NATIONALE DES RETRAITÉS
ET DES PERSONNES ÂGÉES

Bien-être Relaxation
Marche
Sport, yoga
Théâtre
Culture
loisirs

